



RETURN BIDS TO:

RETOURNER LES SOUMISSIONS À:

Bid Receiving - PWGSC / Réception des soumissions -
TPSGC
11 Laurier St./ 11 rue, Laurier
Place du Portage, Phase III
Core 0B2 / Noyau 0B2
Gatineau, Québec K1A 0S5
Bid Fax: (819) 997-9776

**SOLICITATION AMENDMENT
MODIFICATION DE L'INVITATION**

The referenced document is hereby revised; unless otherwise indicated, all other terms and conditions of the Solicitation remain the same.

Ce document est par la présente révisé; sauf indication contraire, les modalités de l'invitation demeurent les mêmes.

Comments - Commentaires

**Vendor/Firm Name and Address
Raison sociale et adresse du
fournisseur/de l'entrepreneur**

Issuing Office - Bureau de distribution
Scientific, Medical and Photographic Division /
Division de l'équipement scientifique, des produits
photographiques et pharmaceutiques
L'Esplanade Laurier
140 O'Connor Street,
East Tower, 7th Floor
Ottawa
Ontario
K1A 0S5

Title - Sujet Digital Microscopy Systems	
Solicitation No. - N° de l'invitation 01E86-200376/A	Amendment No. - N° modif. 001
Client Reference No. - N° de référence du client 01E86-200376	Date 2019-10-31
GETS Reference No. - N° de référence de SEAG PW-\$\$PV-904-77817	
File No. - N° de dossier pv904.01E86-200376	CCC No./N° CCC - FMS No./N° VME
Solicitation Closes - L'invitation prend fin at - à 02:00 PM on - le 2019-11-12	
F.O.B. - F.A.B. Plant-Usine: <input type="checkbox"/> Destination: <input checked="" type="checkbox"/> Other-Autre: <input type="checkbox"/>	
Address Enquiries to: - Adresser toutes questions à: Frigon, Francine	Buyer Id - Id de l'acheteur pv904
Telephone No. - N° de téléphone (819) 743-4279 ()	FAX No. - N° de FAX () -
Destination - of Goods, Services, and Construction: Destination - des biens, services et construction: DEPARTMENT OF AGRICULTURE AND AGRI-FOOD 960 CARLING AVE., K.W. NEATBY BLDG OTTAWA, ONTARIO K1A0C6	

Instructions: See Herein

Instructions: Voir aux présentes

Delivery Required - Livraison exigée	Delivery Offered - Livraison proposée
Vendor/Firm Name and Address Raison sociale et adresse du fournisseur/de l'entrepreneur	
Telephone No. - N° de téléphone Facsimile No. - N° de télécopieur	
Name and title of person authorized to sign on behalf of Vendor/Firm (type or print) Nom et titre de la personne autorisée à signer au nom du fournisseur/ de l'entrepreneur (taper ou écrire en caractères d'imprimerie)	
Signature	Date

N° de l'invitation - Sollicitation No.
01E86-200376/A
N° de réf. du client - Client Ref. No.
01E86-200376

N° de la modif - Amd. No.
001
File No. - N° du dossier
pv904. 01E86-200376

Id de l'acheteur - Buyer ID
pv904
N° CCC / CCC No./ N° VME - FMS

La modification # 001 a pour but de changer le fuseau horaire, corriger la date de livraison ainsi que de remplacer l'annexe A comme suit:

1. A la page 1 de l'invitation – Fuseau Horaire

Enlever : Eastern Daylight Savings Time

Insérer : Eastern Standard Time

2. A la date de livraison article 6.4.2

Enlever: Tous les livrables doivent être reçus au plus tard le 31 mars, 2020.

(A remplir par le soumissionnaire)

Date de livraison offerte: _____

Date d'installation offerte: _____

Date de la formation offerte: _____

Remplacer: Tous les livrables doivent être reçus au plus tard le 31 mars, 2020.

3. A l'annexe A – Partie 1 - BESOIN

Enlever: Au complet.

Remplacer:

ANNEXE A

Partie 1 – BESOIN

La division Biodiversité et Collections de la Direction générale des sciences et de la technologie (DGST) d'Agriculture et Agroalimentaire Canada (AAC) a besoin qu'on lui fournisse deux systèmes de microscope à imagerie numérique, qui satisfont aux exigences techniques décrites ci-dessous et aux critères d'évaluation indiqués à la partie 2.1 – Critères d'évaluation technique obligatoires.

Chaque système d'imagerie doit présenter les caractéristiques indiquées ci-dessous.

1. Microscope

- a) Télécommande, console et caméra intégrées
- b) Au moins deux objectifs interchangeables sans câble d'alimentation, faciles à fixer
- c) Sources lumineuses à éclairage multidirectionnel simultané, fixées au sommet de l'objectif pour permettre la prise d'images de spécimens épinglés
- d) Platine laissant passer la lumière pour permettre la prise d'images de lames
- e) Diffuseurs de lumière fixes
- f) Tube ergonomique
- g) Objectif inclinable ou rotatif permettant la prise d'images à un angle de 90°
- h) Platine motorisée assurant un mouvement fluide (sans frottement)
- i) Couvercle antipoussière standard

2. Caméra ou matériel informatique

- a) Caméra offrant une résolution d'au moins 18 mégapixels
- b) Disque dur de 500 Go
- c) Moniteur ACL d'au moins 23 po
- d) Lecteur DVD et ports USB multiples
- e) Capacité de connexion à un réseau local
- f) Caméra permettant la prise d'images en plusieurs formats (JPEG, TIFF, etc.)
- g) Capacité d'enregistrement des images sous le nom choisi par l'utilisateur, dans le dossier voulu

3. Logiciel – Caractéristiques et fonctions de pointe

- a) Logiciel 64 bits
- b) Logiciel compatible avec Windows 10
- c) Réglages par défaut de la caméra et du logiciel personnalisables
- d) Fonctions de visualisation d'un échantillon :
 - Affichage en direct et sans décalage de l'image dans une fenêtre de visualisation
 - Défilement des images déjà enregistrées

 - Navigation et zoom à partir de la fenêtre de visualisation

 - Platine et grossissement à commande en mode d'affichage en direct
- e) Reconnaissance automatique du grossissement
- f) Acquisition et traitement d'images à vitesse élevée (au moins 50 images par seconde)
- g) Conditions d'imagerie facilement modifiables comprenant des fonctions accessibles d'amélioration postproduction des images enregistrées
- h) Module d'empilement ou de montage d'images (Zerene Stacker ou produit équivalent)
- i) Module d'assemblage d'images – Production automatisée d'une image composite à partir d'un montage ou d'un empilement d'images obtenues au moyen de la platine motorisée
 - Pendant l'empilement et l'assemblage d'images, l'utilisateur doit être capable de déterminer la surface d'imagerie, la profondeur de champ et le nombre d'images à empiler.
- j) Indicateurs de mesure (durée, superficie, compte)

4. Livraison

Les deux systèmes de microscope à imagerie numérique doivent être livrés Agriculture Agri-Food Canada, 960 avenue Carling, édifice K.W.Neatby, Ottawa, Ontario, K1A-0C6, Canada

5. Installation

Chaque système, y compris le microscope automatisé à imagerie numérique et le logiciel connexe, doit être installé sur place par un technicien certifié et formé auprès de l'entrepreneur qui l'a affecté à cette tâche.

Guide d'utilisation : Chaque système doit être livré avec un guide d'utilisation en anglais qui décrit le processus d'installation et de configuration du logiciel, ainsi qu'avec un manuel d'exploitation du progiciel.

Didacticiels : L'entrepreneur doit également fournir des didacticiels en anglais expliquant comment utiliser le système et en faire l'entretien, dont les éventuelles mises à niveau effectuées pendant la durée du contrat.

6. Formation

Il incombe à l'entrepreneur de donner une formation sur place aux utilisateurs (jusqu'à 12) pour leur montrer comment se servir du matériel et du progiciel en toute sécurité.

7. Garantie, Entretien préventif et des services d'urgence

La première année initiale de garantie couvre aussi les éléments optiques, mécaniques et électroniques.

Pendant la période de garantie, l'entrepreneur doit :

Visite d'entretien préventif : effectuer annuellement une visite sur place à la fin de la période visée pour assurer l'entretien préventif de chaque système;

Services d'urgence : fournir un service d'urgence sur place pendant les heures de travail normales, soit du lundi au vendredi (sauf les jours fériés), de 8 h 30 à 17 h (heure de l'Est).

8. Services de soutien

Pendant les heures normales de travail, l'entrepreneur doit fournir un soutien technique illimité par téléphone, en ligne et par courriel à partir de la livraison des systèmes jusqu'à l'échéance du contrat.

L'entrepreneur doit accuser réception de la demande de service par téléphone ou par courriel dans un délai de 24 heures.

9. Le besoin inclut également l'option d'acheter les services supplémentaires suivants au fur et à mesure des besoins :

Garantie prolongée incluant les services d'entretien préventif, les services d'urgence ainsi que les services de soutien pour 1 période optionnelle d'un an

Année optionnel pour une période de 1 an de garantie couvre aussi les éléments optiques, mécaniques et électroniques.

Pendant la période de garantie optionnel, l'entrepreneur doit :

Visite d'entretien préventif : effectuer annuellement une visite sur place à la fin de la période visée pour assurer l'entretien préventif de chaque système;

Services d'urgence : fournir un service d'urgence sur place pendant les heures de travail normales, soit du lundi au vendredi (sauf les jours fériés), de 8 h 30 à 17 h (heure de l'Est).

Les appareils doivent être opérationnels en tout temps, conformément aux exigences techniques obligatoires décrites ci-dessus et aux critères d'évaluation obligatoires spécifiés à la partie 2 – Critères d'évaluation technique obligatoires.

TOUS LES AUTRES TERMES ET CONDITIONS DE L'INVITATION DEMEURENT LES MEMES.